Département de l'**AIN**
Arrondissement de **BELLEY**
Canton de **LAGNIEU**
Commune de **SAINT-VULBAS**

NOMBRE
de conseillers en exercice : 15
de présents : 13
de votants : 14

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 20 octobre 2023

Présents : M Marcel **JACQUIN**, Maire,
MM Jacques **ROLLAND**, Mara **PHILIP**, Daniel **DALLERY**, Gisèle **PLAZA**, Jean-Louis **GREAU**, Corinne **DRUHET**, Sylvain **BOUVIER**, Maryline **JAMES**, Fabrice **MONNERY**, Rémy **BARGE**, Karine **MARTIN** et Sébastien **GUILLON**
Excusée : Sandrine **RAVET**
Procuration : Marie-Odile **ROUSSELET** à Sébastien **GUILLON**
Secrétaire : Mara **PHILIP**
Date de la convocation : 13 octobre 2023

Monsieur le Maire rajoute un point à l'ordre du jour :
•Autorisation d'encaissement de chèques de remboursement

Délibération N°109 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette HT	Dépense HT	Sans impact financier
	141-2023	DAZY – Etanchéité bitume bassin Centre aquatique		3 450.00 €	
	142-2023	CHALLENV – Borne rétractable – Les Sétives		1 934.61 €	
	143-2023	SOLUFROID – Contrat maintenance pompe à chaleur - Boulangerie		908.33 €/an	
	144-2023	AZUR HABITAT – Fourniture et pose volet roulant Clos Belle Hélène Bat B Logt 1		938.00 €	
	145-2023	PLANTIER – MO VRD Viabilisation Lot. Petite Mière		3 940.00 €	
	146-2023	PLANTIER – Division en vue de construire Lot. Petite Mière		3 865.00 €	
	147-2023	ENEDIS – Raccordement 435 Ph le Beau		1 326.00 €	
	148-2023	CAVIFROID – Table réfrigérée mobile - CIR		2 350.00 €	
	149-2023	THERMIC SERVICES – Avenant contrat 181220 Entretien chauffage + ventilation Commerces – Micro crèche de Lou		450.00 €/an	
	150-2023	ROUX SAS – Cuisine – Gendarmerie villa 19		983.64 €	
	151-2023	ROUX SAS – Cuisine – Gendarmerie villa 36		1 199.09 €	
	152-2023	ECHOVERT – Panneaux et poteaux clôture MAPA		981.22 €	
	153-2023	MARESCOL – Générateur plaque induction – Cuisine MAPA		2 932.33 €	
	154-2023	JUILLARD – Contrat entretien chauffage - Musée		4 110.60 €/an	
	155-2023	AIGA – Contrat maintenance logiciel CLSH + portail Noé		1 140 €/an	

Délibération n°110 : Rénovation d'un logement avec garage – 701 rue Claires Fontaines - Maîtrise d'Œuvre

Après avoir examiné cette proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise CAP ARCHITECTURE pour la réalisation du projet précité et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant pour un montant de 14 750,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°111 : Construction d'un préau – Musée - Maîtrise d'Œuvre

Après avoir examiné cette proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise CAP ARCHITECTURE pour la réalisation du projet précité et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant pour un montant de 7 000,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°112 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour Les Rousses - Février 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de ce séjour pour 15 enfants et fixe le tarif du supplément par enfant à 45 €/jour.

A ce tarif, il faudra rajouter le tarif en vigueur à savoir :

Journée enfant avec repas		
St Vulbas	Quotient CAF T1 (0<x<650)	**15.20 €**
	Quotient CAF T2 (650<x<1150)	**16.20 €**
	Quotient CAF T3 (>1150)	**17.20 €**
Extérieurs	Quotient CAF T1 (0<x<650)	**17.20 €**
	Quotient CAF T2 (650<x<1150)	**18.20 €**
	Quotient CAF T3 (>1150)	**19.20 €**

Délibération n°113 : Vente parcelle cadastrée B n°216 – Mme et M. ANCELLE - Création d'une servitude

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le document d'arpentage pour le tènement concerné avec création d'une servitude, l'acte relatif à la vente, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°114 : Dénomination des voies des lotissements

Après avoir examiné cette proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les dénominations citées ci-dessous et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment au Centre des impôts fonciers :

- Allée du Moulin à Vent au départ de la rue Philibert le Beau pour le lotissement Ex Roux à Marcilleux,
- Impasse du Charmoy au départ de la rue Claires Fontaines pour le lotissement du Charmoy,
- Impasse Clos Roger au départ du chemin de Champoussier pour le lotissement Clos Roger.

Délibération n°115 : Mise à disposition du public du 17 octobre 2023 au 14 novembre 2023 inclus – Demande de réexamen IED par la société TREDI et de dérogation aux niveaux d'émissions associés aux meilleures techniques disponibles relatives à l'incinération de déchets à Saint-Vulbas

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le dossier présenté.

Délibération n°116 : Consultation Publique du 10 octobre 2023 au 7 novembre 2023 inclus – Demande d'enregistrement présentée par la SARL AUXINE LOGISTIC en vue de l'extension de l'entrepôt à Saint-Vulbas, 565 avenue Charles de Gaulle

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le dossier présenté.

Délibération N°117 : Autorisation d'encaissement de chèques de remboursement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser :
6 chèques de VEOLIA pour un montant total de 1 190.29 € pour remboursement, émis au nom de la commune de Saint-Vulbas sur le budget principal.

Pour information :

- Repas des ainés : 17 décembre 2023
- Cabinet dentaire : ouverture prévue en janvier 2024

La séance est levée à 21h30.
Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 24 novembre 2023 à 20h00.
Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance

Mara **PHILIP**

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-VULBAS (AIN)

Marcel **JACQUIN**